LES ARCHERS DU PAYS DU GOIS

Vous invitent à leur concours samedi 05 novembre 2016

EX SPECIAL JEUNES – SPORT ADAPTE – DEBUTANTS - POUSSINS

SALLE LES PRIMEVERES DE SAINT GERVAIS – 85

Capacité de 48 places

HORAIRES

Ouverture du greffe	14 H 30
Inspection du matériel	15 H 15
Deux volées de flèches d'essai	15 H 30
Début des tirs	16 H 00

CLASSEMENT

Selon l'ex spécial jeunes et celui du sport adapté

Les équipes sont à déclarer avant le début des tirs

Mixtes, arc classique, compound, jeunes classiques

RECOMPENSES

Coupes et médailles

ENGAGEMENTS

Adultes	1 tir	7 €
Jeunes	«	6 €

INSCRIPTIONS

Jusqu'au mercredi 02/11, accompagnées du règlement et libellés à l'ordre des Archers du Pays du Gois, les inscrits payés sont prioritaires. Adresser à

Alain MEYER – 14, rue de la Gazonnière – 85300 CHALLANS

02 51 60 22 79 – 07 81 19 85 76 – alain.meyer5@orange.fr

Les archers devront être en règle selon les normes de la FFTA. Chaussures style basket ou tennis obligatoires (protection du sol). Tenue correct appréciée.

BAR et BUFFET

Club de : ……

NOM	PRENOM	CAT	ARME			MONTANT
			CL / CO			
			CL / CO			
			CL /CO			
			CL / CO			
			CL / CO			

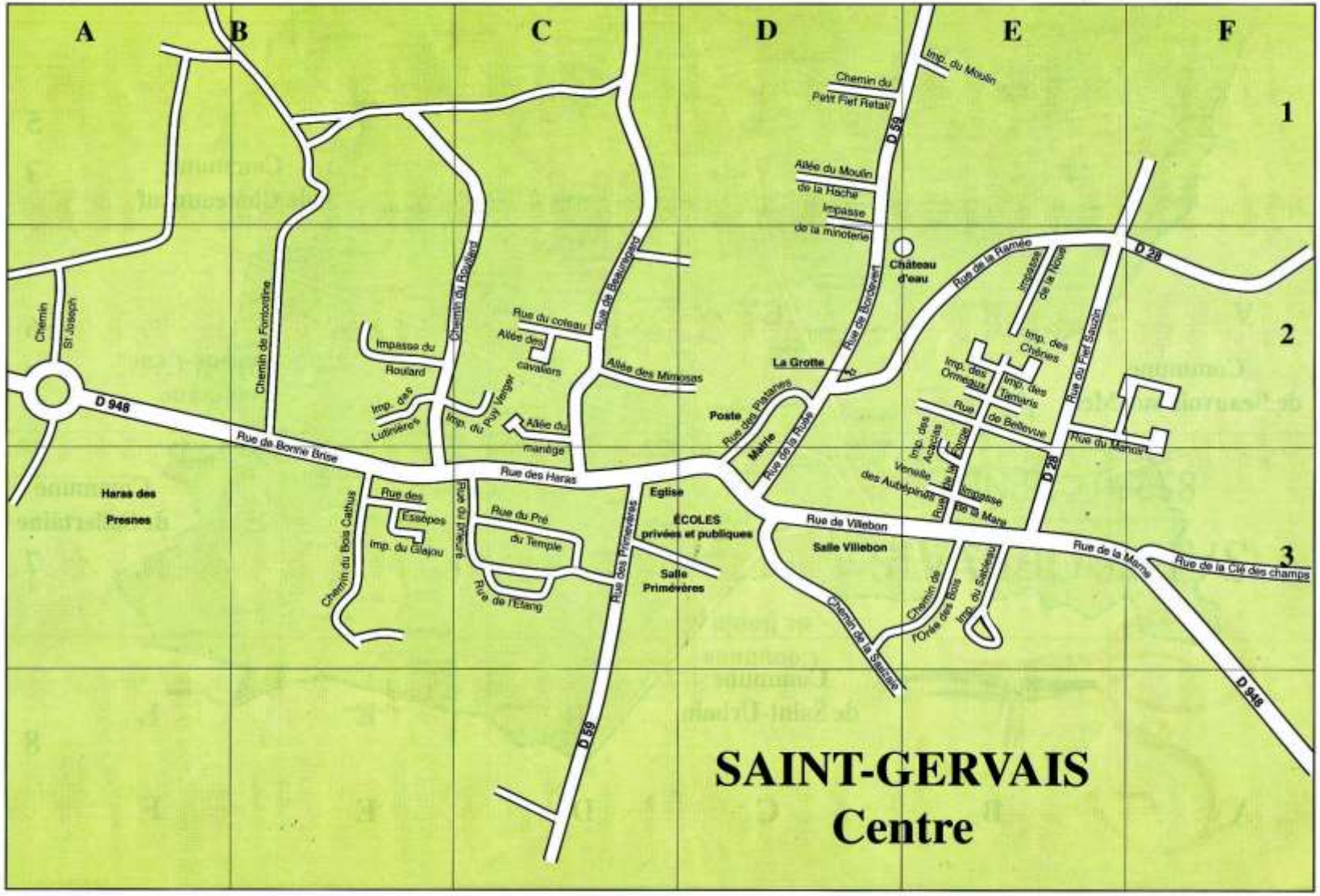

SAINT-GERVAIS
Centre